

## Réseau Alternatif de Diffusion mode d'emploi

Créé en 1989 par l'Agence du court métrage, avec le soutien du Centre national de la cinématographie, le Réseau Alternatif de Diffusion permet aux salles et aux circuits itinérants adhérents de programmer un nouveau court métrage chaque semaine pour le projeter en première partie de programme à toutes les séances d'un long métrage.

Vous pourrez ainsi programmer jusqu'au 31 décembre 2010 un film court à chacune de vos séances à partir du moment où nous recevrons votre contrat. Nous sommes persuadés que ce service vous convaincra et que nous pourrions vous compter parmi nos abonnés l'année suivante.

### Programmation et réservation des courts métrages

Le réseau se compose aujourd'hui de plus de 270 salles qui ont accès à un catalogue de 250 titres. Les salles, assistées par un moteur de recherche et un programmeur, peuvent ainsi choisir les films courts qu'elles souhaitent associer à leur programmation de longs métrages. Il est maintenant possible de visionner le film au moyen d'un login et d'un mot de passe que nous vous fournirons dès votre inscription.

Le moteur de recherche de notre catalogue interactif en ligne vous permet de présélectionner les titres qui correspondent à vos critères de programmation : thème, générique, type de public, durée, etc. Chaque film est documenté par une fiche dotée d'un avis du programmeur et d'une photo d'exploitation téléchargeable.

Consultation du catalogue : [www.agencecm.com](http://www.agencecm.com) rubrique RADi, onglet catalogue ou directement [www.agencecm.com/pages/radi\\_catalogue.php](http://www.agencecm.com/pages/radi_catalogue.php).

Réservation des copies : Olivier Payage est votre programmeur, vous pouvez le joindre au 01 43 80 95 60 ou par mail à : [o.payage@agencecm.com](mailto:o.payage@agencecm.com)

### Transport des copies

L'expédition et le retour des copies sont effectués par l'intermédiaire de la société PARIDIS, les frais de transport étant compris dans l'offre d'essai gratuite (à l'exception des salles de la région parisienne pour lesquelles retrait et dépôt des copies se font directement auprès du stock PARIDIS).

### Mode de fonctionnement

Dans l'intérêt des films et du public, les salles adhérentes s'engagent pour leur part à respecter une charte de qualité qui demeure le fondement de la réussite et du développement de ce réseau :

- Les films doivent être projetés après les publicités, juste avant le long métrage,
- la projection doit se passer lumières éteintes,
- les copies doivent impérativement être renvoyées sur leur noyau et aux dates prévues lors de la réservation,
- en cas de détérioration, de vol ou de perte d'une copie, prévenir immédiatement Olivier Payage et faire intervenir votre assurance pour la prise en charge du retraitage,
- le court métrage RADi ne doit pas être inscrit sur le bordereau de recettes CNC.

### Contacts

**Karim ALLAG** (responsable du dispositif) - [k.allag@agencecm.com](mailto:k.allag@agencecm.com)  
T. 01 44 69 26 60 - F. 01 44 69 26 69

**Olivier PAYAGE** (réservation des copies) - [o.payage@agencecm.com](mailto:o.payage@agencecm.com)  
T. 01 43 80 95 60 - F. 01 43 80 95 59

**Marie-Line PARIETTI** (transport des copies)  
Société PARIDIS - 136 rue Championnet 75018 PARIS  
T. 01 42 55 15 57 - F. 01 42 64 46 44

## Réseau Alternatif de Diffusion

offre d'essai de septembre à fin décembre 2010

Nom de la salle

Ville

J'ai bien pris connaissance des principes et règles de fonctionnement du « Réseau Alternatif de Diffusion » décrits dans le mode d'emploi 2010 joint à cette offre et dont j'accepte le contenu. Dès l'enregistrement par l'Agence du court métrage de ce formulaire dûment rempli, je pourrai programmer un court métrage par semaine à diffuser en première partie de programme dans ma salle jusqu'au 31 décembre 2010. À l'issue de cet essai, il me sera proposé en fin d'année 2010, un contrat annuel pour l'année 2011 que je serai libre d'accepter.

**Montant de l'abonnement : 350 euros HT / 373,48 euros TTC**

Cette offre d'essai inclut le magazine **Bref** du mois de novembre accompagné de son DVD de **La petite collection**.

### Coordonnées complètes :

Nom du coordinateur RADi : .....

Nom de la salle : .....

Expédition des copies : .....

Adresse administrative (si différente) : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Email : ..... Web : .....

Statut de la salle

Nombre d'écrans

Salle classée\*

OUI	NON
-----	-----

Entrées annuelles

Label\*

RD	JP	PR
----	----	----

\* rayer les mentions inutiles

Fait à ..... le .....

(signature et cachet)

cadre réservé à l'Agence

ident. RADi

code

OS350

## Réseau Alternatif de Diffusion

offre d'essai de septembre à fin décembre 2010

**Nom de la salle**

**Ville**

J'ai bien pris connaissance des principes et règles de fonctionnement du « Réseau Alternatif de Diffusion » décrits dans le mode d'emploi 2010 joint à cette offre et dont j'accepte le contenu. Dès l'enregistrement par l'Agence du court métrage de ce formulaire dûment rempli, je pourrai programmer un court métrage par semaine à diffuser en première partie de programme dans ma salle jusqu'au 31 décembre 2010. À l'issue de cet essai, il me sera proposé en fin d'année 2010, un contrat annuel pour l'année 2011 que je serai libre d'accepter.

**Montant de l'abonnement : 350 euros HT / 373,48 euros TTC**

Cette offre d'essai inclut le magazine **Bref** du mois de novembre accompagné de son DVD de **La petite collection**.

### Coordonnées complètes :

Nom du coordinateur RADi : .....

Nom de la salle : .....

Expédition des copies : .....

.....

Adresse administrative (si différente) : .....

.....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

Email : ..... Web : .....

**Statut de la salle**

**Nombre d'écrans**

**Salle classée\***

OUI	NON
-----	-----

**Entrées annuelles**

**Label\***

RD	JP	PR
----	----	----

\* rayer les mentions inutiles

Fait à ..... le .....

(signature et cachet)